



Poste de membre du conseil d'administration – Formulaire de candidature

Nous vous remercions de votre intérêt à siéger au conseil d'administration national de La Fondation canadienne du rein (FCR). Dans ce dossier, vous trouverez des renseignements qui vous aideront à vous y retrouver dans le processus menant à l'élection des membres du Conseil d'administration. La Fondation canadienne du rein a adopté le modèle Gouvernance par politiques.

Notre vision

La Fondation canadienne du rein se consacre à l'atteinte d'une excellente santé rénale et d'une qualité de vie optimale pour les personnes atteintes d'une maladie rénale et à la mise au point d'un traitement curatif.

Notre mission

La Fondation canadienne du rein est le principal organisme de bienfaisance engagé à éliminer le fardeau des maladies rénales :

- en finançant et en favorisant des recherches innovatrices en vue de trouver de meilleures options thérapeutiques et un traitement curatif;
- en offrant des programmes éducatifs et de soutien afin de prévenir l'insuffisance rénale chez les personnes à risque et de donner aux personnes atteintes la capacité d'optimiser leur état de santé;
- en prônant un meilleur accès à des soins de santé de haute qualité;
- en sensibilisant davantage le public à l'importance de maintenir les reins en une bonne santé rénale et de consentir au don d'organes.

Notre impact

Notre Fondation est une ressource fiable et digne de confiance pour les personnes atteintes de maladies rénales et leur famille. Nous offrons des services de soutien comme de l'aide financière à court terme lorsque les besoins se font sentir, de l'entraide pour aider les patients à composer avec leur réalité et de précieux renseignements, dont des webinaires, des manuels, des brochures et des outils Web en matière de nutrition.

Notre Fondation est une source importante de financement de la recherche dans le domaine de la maladie rénale et des greffes.

La Fondation canadienne du rein soutient les personnes touchées par les maladies rénales. Nous allégeons le fardeau des maladies rénales et préconisant des changements systémiques et en sensibilisant la population à la santé rénale et au don d'organes atteintes de maladies rénales.

[Rapport d'impact 2024](#)

Nous soutenons la transparence et les pratiques éthiques. Vous trouverez ci-dessous nos états financiers vérifiés, qui indiquent les coûts afférents à la collecte de fonds. Nous encourageons les candidates et candidats à prendre en considération la valeur de notre contribution à la réduction du fardeau que représente l'insuffisance rénale dans notre société en lisant nos états financiers.

[États financiers de la Fondation canadienne du rein 2024](#)

Veillez trouver ci-dessous un lien vers nos déclarations T-3010, produites annuellement et déposées auprès de l'Agence de revenu du Canada.

[T3010 Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés \(cra-arc.gc.ca\)](#)

Ce à quoi vous devez vous attendre en tant que membre du conseil d'administration de la Fondation canadienne du rein (FCR)

Le Conseil d'administration national se réunit généralement six fois par année, trois fois en ligne (par Microsoft Teams) et trois fois en face à face, habituellement à Montréal, et deux fois l'an dans une autre région du Canada. Les frais de déplacement et d'hébergement sont assumés par la Fondation canadienne du rein. Les réunions en ligne durent deux heures et commencent à 19 h (heure de l'Est). Les réunions en face à face commencent à 8 h 30 le samedi matin et se terminent à 13 h le dimanche.

Les nouveaux membres du conseil d'administration assistent aux séances d'orientation en ligne et à une autre en face à face, laquelle est jumelée à une réunion du Conseil d'administration national.

Les renseignements relatifs aux réunions sont affichés sur le réseau intranet de la FCR. Un courriel est envoyé lorsqu'il y a des informations complémentaires. En vertu de la politique de la FCR, la quantité d'information que les membres du conseil d'administration sont appelés à s'approprier avant les réunions du CAN doit être la plus succincte possible tout en renfermant assez

de renseignements pour permettre au conseil d'administration de prendre des décisions éclairées. Les membres du conseil d'administration doivent être prêts à consacrer suffisamment de temps à l'appropriation des enjeux et des documents qui leur sont acheminés avant chaque réunion. En général, il y a plus de documents en prévision des rencontres en face à face que des rencontres en ligne. Les réunions et les documents sont présentés en anglais, alors une maîtrise de la langue anglaise est requise.

Les administrateurs nationaux peuvent exercer leurs fonctions pendant un maximum de six (6) années consécutives en tant qu'administrateurs généraux s'ils sont réélus chaque année.

Calendrier du processus électoral

1 ^{er} octobre	Appel général à candidatures pour les postes d'administrateurs généraux <ul style="list-style-type: none"> Cet appel est envoyé à tous les membres votants à l'échelle nationale, aux membres du Conseil d'administration et du Comité des candidatures des divisions, au Forum de direction et par le truchement du bulletin de la FCR, de Charity Village et Centre d'action bénévole de Montréal.
15 novembre	Date limite pour répondre à l'appel général à candidatures
1 janvier	Circulation des noms des candidats recommandés et appel à d'autres candidatures auprès des membres votants à l'échelle nationale
1 février	Date limite pour la réception des candidatures additionnelles de la part des membres votants à l'échelle nationale
25 avril	Circulation des noms des candidats recommandés et de la liste des autres candidats provenant des membres votants à l'échelle nationale (le cas échéant) aux membres votants à l'échelle nationale et aux candidats eux-mêmes
24 mai	Réception par le directeur national des noms des candidats provenant des divisions de la FCR
AGA du 20 juin	Présentation de la liste des candidats aux membres votants à l'échelle nationale en vue de la tenue du vote

La Fondation canadienne du rein recherche des personnes présentant les caractéristiques personnelles suivantes :

- Compréhension du modèle de gouvernance par politiques ou volonté de s'approprier celui-ci;
- capacité à contribuer à des discussions à l'égard de la Politique de bienfait public et des autres politiques du CAN;
- engagement envers l'excellence par la clarté, la concentration et l'innovation;
- capacité à penser de façon stratégique et abstraite;
- coéquipier efficace et collaborateur engagé à œuvrer au sein d'un groupe diversifié;
- personnes favorisant l'équité et la confiance par une communication efficace;
- volonté d'identifier les erreurs et d'en discuter dans la foulée d'une réflexion approfondie;
- capacité à reconnaître les enjeux critiques avec un jugement éclairé et courage de prendre des décisions;
- penseurs conceptuels et visionnaires aptes à percevoir le tout comme représentant plus que la somme de ses parties;
- connexion et compréhension des éléments essentiels pour les propriétaires moraux et les parties intéressées de la Fondation;
- aptitude à accepter l'autorité et à en faire usage.

La FCR s'engage à assurer la diversité culturelle, de genre et d'âge dans la composition du CAN.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre Politique de bienfait public, qui définit le mandat de la Fondation canadienne du rein, de même que la Politique du rôle et du code de conduite des administrateurs nationaux, qui explique le rôle et les responsabilités de nos administrateurs, avant de poser votre candidature.

[Politique de Bienfait public](#)

[Politique du rôle et du code de conduite des administrateurs nationaux](#)

Veillez faire parvenir par courriel votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre résumant votre expérience en matière de gouvernance par politiques, à nominations@kidney.ca d'ici le 15 novembre 2025 à 16 h (heure de l'Est).